

## MÉTADONNÉES

### Aires de drainage des stations de suivi physicochimique et bactériologique des rivières et du fleuve

#### Description

Cette thématique regroupe certaines aires de drainage de stations de suivi physicochimique et bactériologique qui ont été créées pour répondre à des besoins spécifiques.

L'aire de drainage représente le territoire dont les eaux se déversent vers la station d'échantillonnage. Les limites sont générées à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) à partir des cartes topographiques, de modèles numériques d'élévation et de modèles d'écoulement et des limites de bassins existants.

L'aire de drainage sert à calculer la superficie drainée en amont de la station d'échantillonnage, à caractériser le territoire drainé (utilisation du territoire, etc.) et à répondre à des besoins spécifiques de cartographie.

La table attributaire des aires de drainage fournit également la compilation de l'utilisation du territoire par catégorie pour la dernière année disponible au moment de la production de la donnée, soit l'année 2020. À noter que l'utilisation du territoire hors Québec des aires de drainage transfrontalières est inconnue et que les pourcentages de chaque catégorie correspondent à la superficie québécoise seulement.

#### Référence à citer

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), 2024. Aires de drainage des stations de suivi physicochimique et bactériologique des rivières et du fleuve, Québec, Direction générale du suivi de l'état de l'environnement.

#### Données

Source : Réseau hydrologique, modèles d'écoulement et d'accumulation de la Direction générale de la conservation de la biodiversité (DGCB). Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), Gouvernement du Québec, Québec.

Délimitation des bassins versants multiéchelles de la Direction de l'expertise hydrique (DEH). Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), Gouvernement du Québec, Québec.

Cartographie de l'utilisation du territoire du Québec 2020. Données de SIG [*ArcMap*, *ESRI Canada*]. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), Gouvernement du Québec, Québec.

Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA), Direction générale du suivi de l'état de l'environnement (DGSEE). Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), Gouvernement du Québec, Québec.

Projection cartographique : Conique conforme de Lambert du Québec (EPSG:32198)

Système de référence géodésique : NAD83 (North American Datum 1983)

Structure des données : Vectorielle

Géométrie : Point

Étendue géographique : Le Québec

### **Fréquence de mise à jour**

Annuelle, dernière mise à jour effectuée en juin 2024.

### **Échelles d'affichage**

Les couches de la thématique sont visibles à toutes les échelles.

### **Informations descriptives**

- Numéro de station BQMA : Numéro unique de la station provenant de la banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA).
- Superficie drainée à la station au Québec (km<sup>2</sup>) : Superficie approximative en kilomètres carrés de la portion québécoise, calculée par le logiciel ArcGIS sur la donnée projetée en Conique Équivalente d'Albers du Québec.
- Superficie totale drainée à la station (km<sup>2</sup>) : Superficie approximative en kilomètres carrés calculée par le logiciel ArcGIS sur la donnée projetée en Conique Équivalente d'Albers du Québec. Inclut la superficie au Québec et hors Québec, soit la partie au Nouveau-Brunswick, en Ontario ou aux États-Unis.
- Partie frontalière (NB, ON, EU) : Permet de discriminer si le bassin a une section hors Québec. Dans ce cas, la superficie totale inclut la superficie au Québec et hors Québec.
- Milieu agricole (%) : Superficie relative de terre agricole dans l'aire de drainage en amont de la station.
- Milieu forestier (%) : Superficie relative en forêt et arbustaie de l'aire de drainage en amont de la station.
- Milieu humide (%) : Superficie relative des milieux humides de l'aire de drainage en amont de la station.
- Milieu aquatique (%) : Superficie relative en eau de l'aire de drainage en amont de la station.
- Milieu anthropique (%) : Superficie relative d'utilisation anthropique de l'aire de drainage en amont de la station.
- Coupe et régénération (%) : Superficie relative en coupe forestière et régénération de l'aire de drainage en amont de la station.
- Sol nu et lande (%) : Superficie relative en sol dénudé ou landes à mousse ou herbacées de l'aire de drainage en amont de la station.
- Non classifié (%) : Superficie relative non classifié de l'aire de drainage en amont de la station.
- Année de la source : Année de la compilation de la matrice de l'utilisation du territoire du MELCCFP.

### Table associée – Stations de suivi physicochimique et bactériologique des rivières et du fleuve

- Numéro de station BQMA : Numéro d'identification de la station d'échantillonnage apparaissant dans la Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA).
- Nom du cours d'eau : Provient de la banque des toponymes de la Commission de toponymie du Québec et de la banque Lac et cours d'eau (LCE).
- Description : Description de l'emplacement de la station d'échantillonnage apparaissant dans la BQMA.
- Type de station : Nom du réseau auquel appartient la station de suivi de la qualité de l'eau lors de la dernière année d'échantillonnage.
- Type de suivi : Pour les stations actives du Réseau-rivières et du Réseau-fleuve, l'échantillonnage est réalisé selon une fréquence mensuelle tout au long de l'année (12 mois), sur une période de 8 mois (avril à novembre) ou sur une période de 6 mois (mai à octobre).
- Premier échantillonnage : Date du premier échantillon recueilli à la station durant la période de 3 ans.
- Dernier échantillonnage : Date du dernier échantillon recueilli à la station durant la période de 3 ans.
- Nombre d'échantillons : Nombre d'échantillons recueillis à la station durant la période de 3 ans.
- Date de début pour le calcul des statistiques : Date du premier échantillon dont les données ont servi au calcul des statistiques.
- Date de fin pour le calcul des statistiques : Date du dernier échantillon dont les données ont servi au calcul des statistiques.
- Nombre d'échantillons utilisés pour le calcul des statistiques : Nombre d'échantillons utilisé pour le calcul des statistiques et de l'IQBP durant la période de 3 ans.
- IQBP - Qualité de l'interprétation : Qualité de l'interprétation de l'IQBP basée sur l'origine de la donnée, le nombre de données utilisées dans le calcul et le nombre d'années de suivi. Trois valeurs possibles : (1) Bonne – Concerne les stations du réseau-rivières et du réseau-fleuve pour lesquelles il y a au moins 3 ans de suivi et un minimum de 13 échantillons; (2) Incertaine – Concerne les stations du réseau-rivières et du réseau-fleuve pour lesquelles il y a entre 9 et 13 échantillons, ainsi que pour les autres stations avec au moins 3 ans de suivi et un minimum de 13 échantillons; (3) Sans interprétation – Concerne les autres stations d'échantillonnages n'ayant pas de suivi suffisamment long ou un nombre d'échantillons suffisant permettant de fournir une estimation satisfaisante de la qualité de l'eau selon l'IQBP médian.
- IQBP - Nombre d'échantillons : Nombre d'échantillons utilisés pour effectuer le calcul de l'IQBP sur 3 ans.
- IQBP - Médiane : Valeur médiane de l'indice de la qualité bactériologique et physicochimique de l'eau. L'IQBP permet de classer la qualité de l'eau en cinq classes sur une échelle variant de 0 (très mauvaise qualité) à 100 (bonne qualité).
- IQBP - Moyenne : Valeur moyenne de l'indice de la qualité bactériologique et physicochimique de l'eau.
- [Nom du paramètre] - Qualité de l'interprétation : Qualité de l'interprétation basée sur l'origine de la donnée, le nombre de données utilisées dans le calcul et le nombre

d'années de suivi. Trois valeurs possibles : (1) Bonne – Concerne les stations du réseau-rivières et du réseau-fleuve pour lesquelles il y a au moins 3 ans de suivi et un minimum de 13 échantillons; (2) Incertaine – Concerne les stations du réseau-rivières et du réseau-fleuve pour lesquelles il y a entre 9 et 13 échantillons, ainsi que pour les autres stations avec au moins 3 ans de suivi et un minimum de 13 échantillons; (3) Sans interprétation – Concerne les autres stations d'échantillonnages n'ayant pas de suivi suffisamment long ou un nombre d'échantillons suffisant permettant de fournir une estimation satisfaisante des statistiques présentées.

- [Nom du paramètre] - Nombre d'échantillons : Nombre d'échantillons utilisés pour effectuer le calcul de la concentration médiane.
- [Nom du paramètre] - Médiane ([unité de mesure]) : Valeur centrale d'une série de données non dépassée par 50 % des mesures effectuées. Elle est calculée autant que possible à partir des données recueillies sur trois étés consécutifs afin de s'assurer de sa représentativité.
- [Nom du paramètre] - Moyenne ([unité de mesure]) : Valeur moyenne d'une série de mesures effectuées. Elle est calculée autant que possible à partir des données recueillies sur trois étés consécutifs afin de s'assurer de sa représentativité.
- [Nom du paramètre] - Centile 90 ([unité de mesure]) : Valeur d'une série de données non dépassée par 90 % des mesures effectuées. Il met en évidence les situations importantes de pollution qui surviennent lors d'événements hydrologiques sporadiques extrêmes.
- [Nom du paramètre] - Moyenne des dépassements ([unité de mesure]) : Valeur moyenne des mesures du paramètre qui dépassent le critère ou la valeur repère pour le maintien de la qualité de l'eau pour la période estivale (mai à octobre).
- [Nom du paramètre] - Fréquence des dépassements (%) : Fréquence des dépassements en pourcentage du critère ou de la valeur repère pour la période estivale (mai à octobre).
- [Nom du paramètre] - Nombre de dépassements : Nombre de mesures où le critère ou la valeur repère a été dépassée au cours de la période estivale (mai à octobre).
- [Nom du paramètre] - Amplitude des dépassements : Amplitude moyenne du dépassement (moyenne des valeurs qui dépassent le critère, divisée par la valeur du critère).
- Nombre d'années suivies : Nombre d'année suivies au cours du bloc de 3 ans.
- Année : Dernière année de suivi du bloc de 3 ans.
- Zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant : ZGIEBV dans laquelle se trouve la station d'échantillonnage.
- Zone de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent : ZGIESL dans laquelle se trouve la station d'échantillonnage.
- Statistiques annuelles par ZGIEBV : Lien permettant d'ouvrir un fichier qui contient les conditions d'utilisation et de l'information complémentaire sur les données et les statistiques descriptives de la station, ainsi que de l'ensemble des autres stations situées dans la même zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV).
- Statistiques annuelles par ZGIESL : Lien permettant d'ouvrir un fichier qui contient les conditions d'utilisation et de l'information complémentaire sur les données et les statistiques descriptives de la station, ainsi que de l'ensemble des autres stations situées dans la même zone de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent (ZGIESL).
- Latitude Nad 83 : Coordonnées géographiques en degrés décimaux.

- Longitude Nad 83 : Coordonnées géographiques en degrés décimaux.

Toute demande pour obtenir des renseignements relatifs à ces données doit être adressée directement à Bilel Chalghaf ([bilel.chalghaf@environnement.gouv.qc.ca](mailto:bilel.chalghaf@environnement.gouv.qc.ca)).

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Direction générale du suivi de l'état de l'environnement